

## Compte rendu Conseil de Village 12 Mars 2023

Présents : Marie, Fabien, Alexandre, Johanna, Ségolène, Titouan, Eonna, Malo, Julien, Léna, Marjolaine, Frantz, Henri, copain d'Eona

Petit tour de Météo individuelle

Tour pour le l'ordre du jour

- Les Camps Nature
- La boîte Mail de l'asso
- L'adresse postale de l'asso
- La journée de la fête de la foret le 13 Mai

### **1- Les camps Nature :**

Idée de faire un camp plus long : deux semaines, avec une possibilité de ne venir que sur une des deux semaines ou les deux.

Proposition pour une date de camp de printemps : du 30 Avril au 7 Mai, mais écarté car pas beaucoup de temps pour s'organiser du fait que ce soit bientôt, et plusieurs ne peuvent pas sur ces dates.

Autres proposition qui convient mieux a tous : du mercredi 17 Mai au dimanche 21 Mai. Sur ces dates, Margo, Frantz, Alexandre, Henri, Marie et Fabien sont dispos. Ségo, Julien et Johanna ne savent pas encore.

Autres dates proposé mais pas envisagées car trop courts : du 27 au 29 Mai

Marie et Fabien ont une piste pour faire le camp chez un propriétaire qu'ils connaissent sur Langogne. Cette personne est heureuse de nous accueillir pour des camps, mais il reste a voir si il est disponible sur les dates du 17 au 21 Mai. Marie et Fabien s'engage a voir ça prochainement auprès de lui.

Le terrain dispose d'un cours d'eau.

La possibilité d'un camp chez Manu Didillon n'est pas écarté malgré sa situation difficile mais ça ne lui a pas été demandé clairement encore.

Autres piste de Marie, Fabien et Henri pour un camp :

- Cécile : Vallée Borgne, 40 ha
- Benoît : Vébron, ancienne carrière vers Meyrueis
- Les redondes : Marvejols, Henri le scout
- Les Bougnoles

Intermède sur la loi sur les feux :

L'arrête préfectoral prévoit qu'a moins de 200 m d'une foret on ne peut pas faire de feu, sauf si on est propriétaire du terrain ou ayant droit . Dans ce cas il faut un rayon de 5m autour du feu complètement dégagé et un accès a l'eau immédiat. Ainsi qu'une grille anti-escarbille.

Camp d'été prévu du 20 Juillet au 28 juillet

Sébastien est le propriétaire du terrain a Langogne. Il faudrait lui demander une convention ou charte pour être au clair avec lui sur notre façon d'utiliser les lieux et se mettre d'accord.

Nous prévoyons de nous retrouver a nouveau le dimanche 19 mars de 10H à 17H30, soit le week-end prochain, chez Sandrine (si elle est d'accord), pour parler en détails de l'organisation des camps. Johanna, Marie , Fabien , Alexandre et Margo prévoit déjà d'y assister a priori. Nous pourrions comme ça, faire une petite visite du terrain chez Sandrine, en vue d'y faire un camp peut être ( a voir avec elle). Johanna s'occupe de communiquer avec Sandrine. Les discussions commenceraient dès 14 H.

Il faudrait regarder sur le drive les documents préparés les années précédentes pour organiser les camps , a savoir :

- le tableau de répartition des taches
- le compte rendu camp nature 2022

Pour les camps, éviter tyrolienne, jeux de société, ballons ... qui créent des tensions et limite l'acceptation des petits par les grands.

Aménager des temps pour les jeux pour les plus grands le soir vers 20H.

Mieux connaître notre lieux de camp : organiser des itinérances sur le lieux, des activités avec ce qu'il y a sur place (plantes, végétations, ...etc). Apporter moins d'activités manuelles.

Jeux du ra-taupier : idée Fabien avec les yeux bandés

Jeux de retrouver le camp après s'en être écarté ou avec une boussole.

Sensibilisation au lieux : maniéré d'aborder la question du respect du lieux de façon ludique. En parler au cercle d'accueil du camp. Être vigilant a cet égard pendant le camp.

Espace spécifique pour régler les tensions : le dire a tous au début et faire une visite guidée des lieux. Faire un grand plan du lieux qu'on collerait sur la cuisine pour une meilleure visibilité des différents endroits.

Boussole cadran solaire a mettre en place pour arrêter d'avoir a regarder son téléphone. Un grand bâton avec des repères de temps autour. Nécessite un ensoleillement important.

## **2- Le Courrier de l'asso**

Émilie ayant déménagé, il nous faut trouver une autre adresse pour recevoir le courrier.

Chez Margo, c'est une solution éventuelle.

Il est aussi possible de recevoir le courrier a la mairie de Florac, cela nous permettrait peut être de pouvoir avoir des privilèges pour louer des salles ou autres. Margo appelle la mairie pour leur demander.

Alexandre fera le changement officiel sur le site ensuite.

Il faut aussi changer l'adresse auprès de La poste.

## **3 - Adresse mail de l'asso**

L'asso dispose de trois adresses mail dont deux sont vraiment actives : out look et G mail

Il existe un logiciel de regroupement de boites mail a installer. (Option a rediscuter).

Linux :

- héberge site internet
- drive : a la place de Google
- chaque membre actif créer une adresse mail

#### **4 - Journée Fête de la Forêt le 13 mai a Barre des Cévennes**

de 9H à 18 H avec installation dès 8H

Alexandre fera trois ou quatre animations de 1H30 autour du travail du bois (écorces, cuillères ...).  
L'association est payé pour les animations.

Nous avons la possibilité d'avoir un stand info/livre, ou des choses a vendre.

Nous pouvons aussi faire des démonstrations.

Il faut se mettre d'accord avant le 17 Mars pour leur dire ce que nous avons l'intention de présenter ou vendre et voir le matériels dont nous aurons besoin éventuellement (tables, grilles, barnum ...)

Marie, Margo et Johanna sont motivées pour tenir un stand avec des livres et des infos sur l'association, ainsi que des boissons à l'ortie/aubépine/ Thym.

Margo propose de faire une démonstration de réalisation de cordes a partir d'aubier de tilleul.